

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 8

Rubrik: La page de la femme ; Documentation scientifique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les produits nicotinéés ne sont plus guère employés et sont très peu toxiques.

Les dénitrocrésols, les intoxications d'abeilles sont beaucoup plus fréquentes lors de l'emploi de ces derniers pour les désherbages, le dénitrocrésol n'est pas répulsif ; les abeilles butineuses et les larves qui absorbent cette eau souillée sont très rapidement intoxiquées.

Les produits à base de DDT agissent sur les abeilles par contact et par ingestion.

Les bouillies antiparasitaires de DDT ne doivent jamais être appliquées sur des végétaux visités par les abeilles.

Contre le ver des framboises, les traitements se feront le soir une fois les abeilles en ruche.

Les traitements destinés à protéger le colza et porte-graines crucifères contre inligethe, se feront avant que les premières fleurs ne soient ouvertes.

Les esthers phosphoriques. A ce groupe, se rattachent des composés organiques de synthèse doués de propriétés insecticides remarquables. Les plus toxiques sont les **parathions** ; ils sont à la fois des poisons nerveux et d'ingestion ; ils ont en outre une certaine action fumigeante. Ils agissent sur les insectes à des doses extrêmement faibles. La grande toxicité des esthers phosphoriques implique, de la part de celui qui doit l'utiliser, de ne jamais traiter des cultures en fleurs avec ces produits ; il en est de même du **diazinone** qui est soumis aux mêmes restrictions que le parathion.

Deux mots des **hexas** qui sont également des insecticides de synthèse ; leur champ d'application est très vaste, ce sont des insecticides polyvalents, comme le **Gamma-Hexa** appelé également **Lidane**, et ne sont pas répulsifs pour l'abeille. Ils n'ont plus l'odeur désagréable qui caractérisait les **Hexas techniques** du début.

Des ruchers ont été anéantis ces dernières années par l'application de traitements inconsidérés. Les abeilles empoisonnées périssent très rapidement avec des produits aussi dangereux ; on ne peut plus parler d'ignorance, mais on doit être conscient.

A. Richard.

LA PAGE DE LA FEMME

LA RANDONNÉE DE LA PETITE ABEILLE

(Conte pour les vacances)

Elle avait éclos par un jour de printemps dans l'ombre tiède d'une ruche d'où elle était sortie deux semaines après pour prendre son vol. Elle fut nourrice, ventileuse, puis enfin butineuse. Dès

lors elle eut le rôle ingrat de visiter des fleurs et encore des fleurs et toujours des fleurs pour récolter du nectar et du pollen.

Ce matin-là, elle partit comme à l'ordinaire. Elle possédait beaucoup de flair pour découvrir les arbres garnis de milliers de corolles odorantes. La petite abeille comptait bien ne pas revenir bredouille.

Peu à peu, le temps changea ; l'air se fit lourd, oppressant, le ciel se couvrit de gros nuages, le soleil disparut entièrement, une ombre menaçante recouvrit la prairie.

Un vent violent se leva, arrachant les fleurs de l'arbre où butinait la petite abeille. Instinctivement elle chercha un abri sous les feuilles car le vent était glacé et elle se sentait très mal.

Elle savait cependant qu'elle devait rentrer avant l'orage, sinon c'était la fin. Elle ne pourrait plus revenir à sa ruche les ailes trempées de pluie, elle mourrait de froid toute seule, loin de ses sœurs.

Elle s'envola avec peine. Une rafale la précipita vers un groupe d'enfants qui se hâtaient de rentrer. Elle tomba lourdement sur la main de l'un d'eux et crut sa dernière heure venue. Elle agita ses antennes, ferma ses ailes, s'aplatit de son mieux pour montrer qu'elle n'avait pas de mauvaises intentions, qu'elle ne cherchait pas le combat. Mais les enfants n'avaient jamais vu d'abeilles de près, ignorants et étonnés ils regardaient avec intérêt le petit animal courageux posé sur la main de leur ami.

Les antennes cessèrent de remuer, les yeux à facettes jugèrent de la situation, les ailes battirent un instant, la petite abeille s'envola au plus vite. La peur décuplait son énergie. Elle survola une rivière d'aussi haut qu'elle pût. Elle approchait du rucher. Elle y arriva comme les première gouttes de pluie se mirent à tomber.

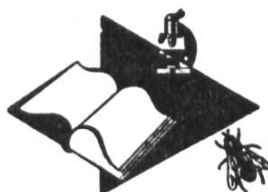
Dans sa hâte, elle se trompa de ruche et ne s'aperçu de son erreur qu'une fois passé le seuil. Elle trembla, allait-elle périr maintenant ? Une vieille gardienne rébarbative vint la flairer. La petite abeille montra ses provisions. Une magasinère s'en saisit. Nul ne s'occupa plus d'elle. Elle se joignit à un groupe d'abeilles et s'affaira parmi les autres, puis, n'y tenant plus se précipita sur une alvéole de miel où elle disparut à demi, se gorgeant jusqu'à satiété. Elle s'accusait de glotonnerie, mais franchement après les émotions passées elle n'y pouvait rien.

Elle sentit la vie revenir en elle tandis que le tonnerre ébranlait la terre et que l'eau ruisselait sur le toit de la ruche, puis elle ne sentit plus rien, la douce chaleur, le bruissement familier eurent raison de sa fatigue, béatement elle s'endormit, serrée entre d'autres abeilles impassibles et des bourdons bruyants.

Une fois arrivés chez eux, les enfants racontèrent à leurs parents

l'histoire de la petite bestiole qui avait atterri sur la main du plus jeune. Ils la décrivirent si minutieusement que les grandes personnes dirent tout de suite que c'était une abeille. D'emblée le benjamin annonça que, plus tard il serait apiculteur et il fit ce qu'il avait dit, mais cela, la petite abeille ne le sût jamais.

Geneviève Konrad,
32 bis, quai de Serin,
Lyon (4^e), Rhône.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

L'HYGIÈNE ET LE MIEL

L'expansion du commerce entraîne de plus fréquentes manipulations, souvent même des mélanges et des stockages qui sont pour les miels des sources de contamination.

Certains miels d'origine étrangère peuvent avoir été récoltés dans des conditions d'hygiène précaire, les récipients servant aux expéditions et aux emmagasinages peuvent être aussi des sources de pollution ; le personnel chargé des manipulations est susceptible d'apporter des germes pathogènes.

Bien que les manipulations soient généralement faites dans de bonnes conditions d'hygiène, il faut évidemment penser à la possibilité d'accidents toujours susceptibles dans une chaîne de commercialisation qui s'accroît. Il faut aussi et surtout penser aux mélanges qui sont susceptibles d'être effectués avec des miels d'origine étrangère ou incertaine, et à la commercialisation de ces miels. Il n'est pas douteux qu'avec le développement de la commercialisation, les risques de contamination deviennent plus fréquents.

Il apparaît de plus en plus nécessaire d'instituer une surveillance hygiénique efficace, à tous les échelons depuis la production jusqu'à la consommation. Ainsi pourra-t-on garantir la valeur du miel et lui maintenir sa renommée.

Ces examens pourront aussi aider les apiculteurs pour préserver leurs produits des altérations. Celles-ci résultent surtout de fermentation, la mise en évidence de ces micro-organismes permettrait d'éviter leur multiplication et en conséquence les détériorations du miel.

Enfin, l'apiculteur peut aussi être intéressé par la présence des germes pathogènes pour les abeilles, quand il se propose de donner du miel en nourrissage à ses colonies. Les résultats d'examen pourront le mettre à l'abri des risques de contamination de ses ruches.

En conclusion, assurer la qualité inhérente d'un produit quant à ses composants physico-chimiques est bien, mais garantir la santé du consommateur en lui offrant une denrée de haute qualité hygiénique est de première importance.

Les techniques de mise en évidence des germes dans les miels permettent un contrôle microbiologique rigoureux de cette denrée. Elles doivent permettre de contribuer à préserver la santé publique, à garantir la bonne conservation du miel et à enrayer l'extension des maladies contagieuses des abeilles.

Tiré du *bulletin du laboratoire apicole de Nice*.

TRIBUNE LIBRE

LE MIEL UTILISÉ PAR VOIE EXTERNE

Parlons aussi des particularités du miel en thérapeutique externe, du fait de ses propriétés antibactériennes, antiseptiques et cicatrisantes.

Dans divers périodiques médicaux, toute une série d'articles ont paru et qui sont pleins d'intérêt.

En 1934, un médecin allemand, le Dr Zaiss, a publié, dans un périodique médical de son pays, de très nombreuses observations, et le résultat des expériences tentées sur des centaines de patients, porteurs de plaies infectées, de brûlures, de plaies causées par des accidents.

Dans les affections de la peau, ce médecin a obtenu de remarquables succès dus à l'action du miel.

Il écrit : « Le traitement des plaies a deux objectifs : d'une part **tuer les germes microbiens** ou enrayer leur développement, d'autre part et surtout, **susciter et accroître la force de résistance**, de défense, de reconstruction et de guérison des tissus vivants. »

Le Dr Zaiss considère donc que les composants du miel sont les agents de cette double action. Il se contenta d'appliquer sur de grosses plaies, du miel très pur ; en un temps extrêmement court, l'élément douleur disparut et la plaie se cicatrisa. Lorsqu'un pansement était nécessaire, ce médecin appliquait une bonne couche de miel sur une compresse stérile et recouvrait ce pansement au